

Onomastique grecque et histoire romaine : quelques réflexions à propos d'une concordance d'Appien*

Étienne FAMERIE

Plusieurs auteurs grecs sont aujourd'hui encore victimes d'un antagonisme qui remonte au XIX^e siècle, celui qui oppose histoire et philologie, et qui explique pour une large part le traitement paradoxal que les études classiques ont réservé à certains auteurs au statut ambigu, et en particulier aux historiens grecs de Rome.

Appien d'Alexandrie (c.95–165 ap. J.-C.) est du nombre. Considéré par le "Siècle de l'Histoire" comme un historien mineur, il est à la fois un des auteurs pour lesquels les instruments de travail philologique font le plus cruellement défaut et, cependant, l'un de ceux dont le témoignage est considéré comme essentiel pour notre connaissance de l'histoire de Rome.

Son *Histoire romaine* (Ῥωμαϊκά) des origines à Trajan était composée d'un ensemble de 24 livres dont nous avons conservé la partie relative à l'histoire de la conquête romaine et de la naissance de l'Empire (261–35 av. J.-C.). Mais, à la différence de Tite-Live notamment, Appien a opéré un découpage de la matière à la fois chronologique et géo-ethnographique, envisageant plutôt la conquête du point de vue des provinces; son œuvre, qui offre ainsi, en quelque sorte, une perspective décentralisée de la conquête en retraçant l'histoire des conflits successifs entre Rome et ses ennemis, est en même temps la seule à fournir un récit continu de pans entiers de l'histoire romaine (des Gracques à Sylla, Rome et l'Orient, les guerres civiles).

D'une manière générale, il se dégage du témoignage d'Appien une vision de Rome et de l'organisation du pouvoir particulièrement intéressante qui a valu à son

* Ét. FAMERIE-M. DUBUISSON-P. WATHELET, *Concordantia in Appianum*, Hildesheim, Olms (à paraître en 1992).

auteur d'être réhabilité par les historiens modernes¹ et considéré comme une source capitale pour comprendre le phénomène de la conquête du bassin méditerranéen et aborder notamment la délicate question de l'existence d'un "impérialisme romain".

S'il est impossible d'évaluer le succès que l'*Histoire romaine* d'Appien rencontra auprès de ses contemporains (en Egypte notamment) et des historiens postérieurs, son influence au cours des siècles, pour être diffuse, n'en fut pas moins réelle, dans des domaines aussi divers que les littératures modernes² et la théorie politique³.

Néanmoins, dans le domaine de la philologie classique, Appien partage encore le sort peu enviable de la plupart des historiens grecs dits "mineurs" (Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Plutarque, etc.). Si on possède aujourd'hui une édition critique de qualité moyenne⁴, il n'existe par contre aucun commentaire d'ensemble récent⁵, aucune traduction française moderne⁶ et aucun index ou concordance.

En l'absence d'édition critique vraiment satisfaisante, on peut hésiter, à juste titre, à élaborer un outil lexicologique dont on sait par avance qu'il sera fondé sur un texte peu fiable. L'éditeur, quant à lui, a tendance à faire la réflexion inverse, en regrettant qu'aucun inventaire lexicologique exhaustif ne lui permette de mener ses recherches dans de bonnes conditions. Pour progresser, il fallait donc briser ce cercle

¹ A cet égard, l'ouvrage d'E. GABBA (*Appiano e la storia delle guerre civili*, Florence, 1956) marque le point de départ du renouveau des études sur Appien.

² Appien fut par exemple un des premiers auteurs grecs à être traduit en français (c.1506, publ. 1544), ce qui permit au traducteur, Claude de Seyssel, selon ses propres termes, "d'enrichier, de magnifier et de publier la langue française" (cf. Et. FAMERIE, *Appien, ses traducteurs français et Marx*, dans *A.C.D.*, 26 [1990], pp. 91-99). Dans un autre ordre d'idées, l'œuvre d'Appien fut une source d'inspiration importante pour plusieurs auteurs de tragédies, dont les plus célèbres sont W. SHAKESPEARE (*Jules César*, c.1600; *Antoine et Cléopâtre*, 1606) et P. CORNEILLE (*Rodogune*, 1644).

³ On a souligné depuis longtemps l'intérêt que Karl Marx portait aux *Guerres civiles* (*Briefwechsel*, II, Berlin, 1930, lettre 737 [27 février 1861], où il explique à Engels que, pour se divertir le soir, il lit Appien en grec) et le rôle que cette œuvre a pu jouer dans l'élaboration de la théorie du matérialisme historique (*Capital*, VIII, 27, éd. M. Rubel, I, Paris, La Pléiade, 1965, p. 1183). Cf. J. WERNER, *Abends zur Erholung Appian gelesen ... Bemerkungen zu Marx/Engels, über Kunst und Literatur*, dans *Helikon*, 11-12 (1971-1972), pp. 604-608.

⁴ *Appiani Historia Romana*, I, éd. P. Viereck - A.G. Roos, Leipzig, Teubner, 1939 [réimpr. avec *addenda* d'E. Gabba, 1962]; II (*Bella civilia*), 2^e éd., éd. L. Mendelssohn - P. Viereck, 1905 [réimpr. 1986]. Cette édition est encore très largement fondée sur le témoignage de manuscrits apoglyphes (cf. M.R. DILTS, *The Manuscripts of Appian's Historia Romana*, dans *Revue d'histoire des textes*, 1 [1971], pp. 49-71).

⁵ Le seul commentaire d'ensemble, mais plus philologique qu'historique, est toujours celui de l'édition de J. SCHWEIGHÄUSER (*Appiani Alexandrini Historiarum Romanarum quae supersunt*, III, Leipzig, 1785).

⁶ La dernière traduction française, qui ne contient que les *Guerres civiles*, est l'œuvre de J.-J. COMBES-DOUNOUS (*Histoire des guerres civiles de la république romaine*, 3 vol., Paris, Mame, 1808). La seule traduction complète, mais très médiocre, reste celle d'Odet-Philippe DESMARES, parue en 1659.

vicieux et choisir entre la réalisation d'une nouvelle édition ou d'une concordance et, vu les conditions propres à notre auteur, nous avons estimé que la réalisation d'une nouvelle édition avait peut-être plus de profit à tirer de l'existence d'une concordance que l'inverse. Nous avons donc entrepris de réaliser une concordance, pour des raisons d'ordre à la fois méthodologique et scientifique.

Il est prématuré, selon nous, de vouloir réaliser une synthèse générale sur un auteur, alors qu'on ne dispose pas encore des instruments de travail adéquats pour mener une recherche philologique sérieuse sur son œuvre. C'est donc par là qu'il faut commencer. Evidemment, l'idéal est de pouvoir élaborer en même temps l'édition et l'index d'une œuvre, car les deux approches du texte, si différentes dans leur nature, se complètent parfaitement. La seule méthodologie vraiment irréprochable consiste probablement à opérer ces deux démarches de manière strictement parallèle. La première – l'édition – fournit le matériau de base destiné à être analysé par les méthodes de la statistique littéraire; la seconde – l'index – loin de n'être que le résultat de cette analyse, donne, d'un point de vue très particulier, une vision beaucoup plus objective et globale de l'ensemble du texte à éditer; elle permet ainsi de répondre à bon nombre de questions pour lesquelles seule une connaissance intime, mais toute subjective, de l'œuvre sert d'ordinaire de guide.

L'expérience montre qu'il est très difficile, voire impossible d'adopter une démarche parfaitement cohérente en tous points pour traiter d'une manière égale plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de pages. Cette difficulté est d'autant plus réelle qu'elle est souvent aggravée par une tendance à répartir le travail d'édition entre plusieurs personnes, avec divers degrés de collaboration. Une lecture attentive des comptes rendus d'éditions montre comment le texte de tel auteur peut être traité selon des principes d'ecdotique variant parfois d'un livre à l'autre et comment, une fois l'ensemble édité, il peut être dangereux d'utiliser deux volumes successifs avec la même confiance. L'index ne remplace évidemment pas le travail philologique personnel, mais, parmi d'autres éléments favorisant la cohérence d'une démarche, il peut être un efficace trait d'union entre les éditeurs d'une même œuvre.

La réalisation simultanée d'une édition et d'un index est, en pratique, souvent difficile à entreprendre, pour des raisons matérielles. Il s'agit d'un travail de très longue haleine, qui exige des moyens considérables et une importante équipe de collaborateurs, sous peine de voir le travail progresser à un rythme tel que plusieurs décennies pourraient ne pas suffire à son achèvement. On est donc le plus souvent amené à dissocier les deux démarches, ce qui suppose une hiérarchisation au moins implicite des tâches. A cet égard, le cas d'Appien nous paraît éclairant. En simplifiant un peu, on peut dire que son *Histoire romaine* intéresse avant tout les historiens, qui voudraient disposer d'une édition critique fiable, de commentaires récents, de

traductions modernes, etc. D'autre part, on a déjà dit le peu d'intérêt que la philologie classique montrait pour ces auteurs mineurs, dont la langue n'offre plus le même degré de "pureté" qu'un Thucydide ou qu'un Démosthène. Puisqu'il fallait choisir, il nous a paru souhaitable de combler la lacune la plus grave et de fournir en priorité aux philologues et aux historiens un outil indispensable à toute recherche lexicologique précise et exhaustive. Cette étude s'avère d'autant plus importante, dans le cas présent, que les historiens grecs de Rome utilisent une langue particulière (la *κοινή* littéraire) et recourent à un vocabulaire institutionnel et politique spécifique qui pose de nombreux problèmes d'interprétation (traduction des termes techniques, transposition des *realia* et des concepts romains, latinismes, etc.)⁷. A cet égard, une première comparaison avec les ouvrages de D. MAGIE, H.J. MASON et J. HERING⁸ a montré que leur description de l'usage d'Appien était très incomplète, voire erronée. Notre inventaire lexicologique, utilisable en tant que tel, permettra d'analyser et de mieux comprendre la langue de l'auteur et, partant, de progresser dans le domaine si vaste de l'étude du grec récent.

Enfin – et ce n'est pas l'argument le plus faible en faveur de notre choix –, le recours à l'informatique, mais dans un "environnement structuré"⁹, et la conservation du texte et de la concordance sur support magnétique permettent de modifier et de mettre à jour l'un et l'autre aisément, sans altérer l'économie du travail. Il suffit, par exemple, de partir du texte enregistré et d'y apporter les corrections nécessaires pour le rendre conforme à une meilleure édition. La souplesse de l'outil informatique permettra ainsi de tenir compte des recherches futures menées sur l'œuvre d'Appien et de les intégrer dans la concordance.

Choix du texte

Nous avons adopté le texte de la meilleure édition critique de l'œuvre, celui qu'offre la *Bibliotheca Teubneriana*, sauf pour les quelques livres ou extraits qui ont

⁷ Cf. M. DUBUISSON, *Le latin de Polybe. Les implications historiques d'un cas de bilinguisme*, Paris, Klincksieck, 1985. Pour une présentation générale de la question, cf. ID., *Le latin des historiens grecs*, dans *L.E.C.*, 47(1979), pp. 89–106.

⁸ D. MAGIE, *De Romanorum iuris publici sacrique vocabulis sollemnibus in Graecum sermonem conversis*, Leipzig, Teubner, 1905; H.J. MASON, *Greek Terms for Roman Institutions. A Lexicon and Analysis*, Toronto, Hakkert, 1974; J. HERING, *Lateinisches bei Appian*, diss. Leipzig, 1935.

⁹ Cette restriction a toute son importance, car elle est la seule à garantir une utilisation pertinente et raisonnée de l'informatique. Par "environnement structuré", nous entendons, par exemple, les centres (le LASLA de l'Université de Liège, le CETEDOC de l'Université de Louvain) qui, depuis plus de vingt ans, ont créé divers systèmes d'analyse et de lemmatisation des langues anciennes; leur longue expérience leur a permis, au fil des chantiers successifs, de se créer une véritable mémoire qui s'enrichit sans cesse et que les usagers peuvent consulter sous la forme de dictionnaires de référence, de lemmaires, de bases de données, etc.

fait l'objet d'une révision critique récente : c'est le cas des livres I et III des *Guerres civiles*¹⁰ et de la *Συριακή* pour laquelle nous possédons, en plus de la tradition directe, le témoignage de Gémiste Pléthon¹¹. Les seules modifications que nous avons apportées au texte adopté sont soit des corrections de fautes de typographie ou d'accentuation, soit des corrections destinées à uniformiser la présentation du texte des deux volumes, entre lesquels l'informatique, outil impitoyable, a relevé quelques incohérences mineures¹². Ainsi défini, le texte de l'*Histoire romaine* d'Appien comporte 226 100 mots.

Principes de lemmatisation et ouvrages de référence

Il nous a paru d'emblée vivement souhaitable de produire une **concordance lemmatisée**. Fournir une liste purement alphabétique des formes d'un texte ne relève pas, selon nous, d'un travail philologique, mais d'une suite d'opérations mécaniques (encodage, tri, impression). Le résultat ainsi obtenu est très peu commode à utiliser, dans la mesure où les diverses formes d'un même lemme peuvent se trouver disséminées dans l'ouvrage, ce qui nécessite de la part de l'utilisateur un long et patient travail pour retrouver toutes les occurrences. C'est la solution de facilité, qu'une informatique mal utilisée impose naturellement. Souvent, le travail de collation qu'exige un outil non lemmatisé ne peut d'ailleurs être fourni par un utilisateur occasionnel, mais seulement par une personne qui connaît l'ensemble de la matière en tant que telle. Concrètement, pour être sûr d'avoir trouvé toutes les informations que l'on cherche, il faut avoir une connaissance préalable de l'œuvre et du style de son auteur. Cette solution, qui nous paraissait *a priori* peu satisfaisante, s'est révélée, à l'examen, définitivement inacceptable.

Nous avons opté pour une lemmatisation formelle, dont l'objectif est de déterminer, pour chaque mot, le lemme auquel il se rapporte. Les formes ont donc été analysées et classées par ordre alphabétique et, en cas d'homographie, par ordre alphabétique du (ou des) mot(s) suivant(s). Cette opération répétitive apparemment assez simple pose cependant, outre les problèmes communs à toute entreprise de ce

¹⁰ *BC*, I, 2^e éd., éd. E. Gabba, Florence, La Nuova Editrice, 1967; *BC*, III, éd. D. Magnino, 1984. – L'édition de *BC*, V (E. Gabba, 1970) reproduit le texte de la *Bibliotheca Teubneriana*.

¹¹ K. BRODERSEN, *Appians Abriss der Seleukidengeschichte (Syriake, 45, 232 – 70, 369). Text und Kommentar*, Munich, Editio Maris, 1989; ID., *Appians Antiochike (Syriake, 1, 1 – 44, 232). Text und Kommentar*, 1991. L'auteur a notamment montré que, contrairement à l'opinion communément admise, le témoignage de la tradition directe était presque toujours préférable à celui de Pléthon.

¹² Ces incohérences sont dues en partie au fait que le premier volume est une nouvelle édition, entreprise en collaboration par P. Viereck (préface, livres VI–VIIIa, XI) et A.G. Roos (livres I–V, VIIIb, IX, XII), alors que le second, chronologiquement antérieur, n'est en réalité qu'une révision par P. Viereck de l'édition de L. Mendelssohn.

genre, une série de questions spécifiques à l'œuvre et nécessite en permanence, pour être cohérente, le recours à divers outils lexicologiques éprouvés.

Pour la partie linguistique, nous avons utilisé comme ouvrage de référence le *Greek-English Lexicon* de H.G. LIDDELL – R. SCOTT – H.S. JONES¹³, sans négliger le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* de P. CHANTRAINE¹⁴, qui a permis de résoudre bon nombre de problèmes de lemmatisation liés à l'étymologie. Pour diverses questions de détail, nous avons également utilisé les dictionnaires inverses¹⁵. D'une manière générale, l'orthographe des lemmes suit celle du "LSJ", qui n'enregistre pas les mots sous leur forme attique. Nous avons respecté ce principe et adopté, par exemple, la graphie -σσ- au lieu de -ττ- et σσν- (préposition ou préfixe) pour ξσν-, sauf si la forme attique est la seule attestée (p. ex. ἐλάττωσις est lemmatisé tel quel).

Dans le domaine de l'ononastique et de la toponymie, il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'ouvrage de référence comparable aux dictionnaires de langue¹⁶. On sait que le "LSJ" ne contient que très peu de noms propres; le dictionnaire d'A. BAILLY, moins incomplet, n'offre, pour sa part, qu'un maigre échantillon de noms relatifs à l'histoire romaine¹⁷. Quant au *Wörterbuch der griechischen Eigennamen* de W. PAPE – G.E. BENSELER¹⁸, s'il contient la plupart des noms attestés chez Appien, il se révèle pratiquement inutilisable, d'un point de vue formel, comme dictionnaire de référence, car, possédant les défauts de ses qualités, sa richesse n'a d'égale que son incohérence dans la présentation des articles. Les

¹³ Oxford, Clarendon Press, 1940 [réimpr. avec suppl. 1968].

¹⁴ 5 vol., Paris, Klincksieck, 1968–1980 [réimpr. 2 vol., 1983–1984].

¹⁵ C.D. BUCK – W. PETERSEN, *A Reverse index of Greek Nouns and Adjectives*, Chicago, University Press, s.d. [1944]; P. KRETSCHMER – E. LOCKER, *Rückläufiges Wörterbuch der griechischen Sprache*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1944 [réimpr. 1963].

¹⁶ Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'on puisse disposer un jour d'un ouvrage pleinement satisfaisant, tant il paraît difficile d'établir des normes. Le domaine épigraphique pose à lui seul de multiples problèmes; l'étude – vieillie, mais non remplacée – de TH. ECKINGER (*Die Orthographie lateinischer Wörter in griechischen Inschriften*, Munich, 1892) n'a guère pu dégager, en matière de transcription des noms propres latins en grec, que quelques tendances générales, qui varient selon l'époque, le lieu, etc., et qui ne peuvent servir de fondements à aucun système cohérent de lemmatisation des textes littéraires.

¹⁷ *Dictionnaire grec-français*, 26^e éd., éd. L. Séchan – P. Chantraine, Paris, Hachette, 1963. On notera aussi que le vocabulaire des textes papyrologiques et épigraphiques dont l'édition est postérieure à la 1^e éd. (1894) n'a pas été intégré.

¹⁸ 3^e éd., 4 vol., Brunswick, 1863–1870 [réimpr. 2 vol., Graz, 1959]. Sur l'histoire de cet ouvrage, voir O. MASSON, *Pape-Benseleriana VIII. Remarques sur le Wörterbuch de W. Pape et G.E. Benseler (1863–1870)*, dans *Z.P.E.*, 42(1981), pp. 193–204. – En ce qui concerne l'anthroponymie grecque, il faudra attendre, pour remplacer cet ouvrage, l'achèvement de la publication entreprise par la "British Academy", dont le premier volume a paru récemment : P.M. FRASER – E. MATTHEWS, *A Lexicon of Greek Personal Names*, I. *The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press, 1987 (6 vol. prévus; corpus analysé : d'Homère au VII^e siècle après J.-C.).

différentes graphies d'un même nom y font l'objet tantôt d'un seul lemme, tantôt de deux, voire de plusieurs, sans qu'il soit possible de discerner les raisons de ce choix. De plus, quand un mot connaît plusieurs graphies, la forme du mot-vedette n'obéit pas toujours à des règles orthographiques uniques, fussent-elles arbitraires¹⁹. Il était donc impossible de suivre, en ce domaine, un seul dictionnaire de référence et nous avons dû adopter une attitude de compromis.

*

* *

Lemmatisation des noms propres

Nous voudrions à présent exposer quelques problèmes précis de lemmatisation que nous avons rencontrés et faire part des réflexions que notre expérience nous inspire, en particulier dans le domaine de l'analyse des noms propres, auxquels la lexicologie accorde souvent peu d'intérêt. Dans la mesure du possible, nous avons suivi, pour l'analyse des noms propres, les mêmes principes de lemmatisation que pour le vocabulaire commun. En voici quelques exemples.

Les adjectifs substantivés ont tous été analysés comme des adjectifs, quelle que soit la fréquence du phénomène : τὸ ἱερόν est rangé sous ἱερός, ἡ ἄκρα et τὸ ἄκρον sous ἄκρος. Conformément à ce principe, les formes neutres substantivées désignant, par exemple, des endroits de culte, des promontoires ou des montagnes (τὸ Ἀρτεμίσιον, τὸ Βέσβιον), pour lesquelles on trouve aussi l'expression complète (τὸ Ἀρτεμίσιον ἱερόν, τὸ Βέσβιον ὄρος), ont été lemmatisées aussi comme des adjectifs. Cette analyse est d'ailleurs confirmée par le fait que "Vésuve" se dit en latin *Vesuvius (mons)* : c'est donc bien le genre du substantif qui détermine ici celui de l'adjectif (ὄρος, neutre; *mons*, masculin).

Les noms ethniques et ceux désignant les habitants d'une ville ont aussi été analysés comme des adjectifs et lemmatisés au singulier, même s'ils ne sont attestés dans l'œuvre qu'au pluriel : p. ex. Ἀθαμᾶνες ou Ἀδραμυττηνοί ont été lemmatisés sous Ἀθαμάν et Ἀδραμυττηνός.

¹⁹ L'orthographe des noms fournis par Appien y est assez souvent différente de celle adoptée par l'édition de la *Bibliotheca Teubneriana*. Ce fait paraît à première vue surprenant, car, à en juger par la page de titre, le dictionnaire est postérieur (1911) à l'édition de quelques années. Cette date est en réalité celle de la première réimpression (cf. n. 18) et les divergences constatées sont dues au fait que le dictionnaire, qui a paru entre 1863 et 1870, a été réalisé à partir de l'édition d'I. Bekker (2 vol., Leipzig, Teubner, 1852–1853), qui reproduisait en fait le texte de J. Schweighäuser (1785) avec quelques corrections.

Les noms communs employés occasionnellement comme noms propres ont été traités comme de simples substantifs; c'est notamment le cas des concepts personnifiés et de certains *cognomina*. Ainsi, des termes comme Τόλμα (*Audacia*) ou Φόβος (*Pavor*) et Θεός (*Deus*) ou Σελήνη (*Luna*) n'ont pas fait l'objet d'un lemme spécifique. De même, les adjectifs employés comme *cognomina* ont été classés avec les autres occurrences du lemme, mais ils se distinguent de l'ensemble par une majuscule initiale : p. ex. Μέγας (*Magnus*) et Καλός (*Pulcher*) ont été lemmatisés sous μέγας et καλός.

La lemmatisation formelle, qui met en œuvre des procédures d'analyse dont l'unité est le mot, s'accommode cependant mal de certains phénomènes. Ainsi, il arrive qu'on soit tenté de constituer naturellement certains groupes formés sur le schéma "nom + adjectif" : c'est notamment le cas des noms géographiques composés²⁰ ou, plus exactement, de deux noms associés pour désigner une seule réalité. Si on peut légitimement considérer "Grande-Bretagne" ou "Etats-Unis" comme des expressions assimilables à un seul "mot", il est impossible, en grec comme en latin, de lemmatiser de manière cohérente les noms propres composés en tant que tels. En effet, si les groupes Ἀχαιῶν λιμῆν (*Achaeorum portus*) ou Ἀγορὰ Κελτῶν (*Forum Gallorum*) peuvent être considérés comme des unités indissociables, il en va tout autrement d'expressions comme ἡ Ἀρμενία Βραχυτέρα (*Armenia Minor*), que l'on rencontre aussi sous la forme ἡ Ἀρμενία ἡ λεγομένη Βραχυτέρα; la périphrase empêche dans ce cas une lemmatisation de l'expression entière. C'est pourquoi nous avons considéré les noms composés comme deux mots distincts et lemmatisé séparément leurs éléments.

Mais l'analyse des noms propres pose bien souvent des problèmes spécifiques que les principes généraux ne permettent pas de régler (variantes orthographiques et dialectales, transcription des noms étrangers, etc.). Le système doit alors être adapté, et plusieurs solutions sont envisageables. Après avoir réalisé diverses simulations qui se sont révélées peu satisfaisantes, il nous a paru vain, en définitive, de vouloir traiter tous les noms propres de la même manière, comme le ferait un dictionnaire de référence, dont l'objectif est tout différent de celui d'une concordance. Partant du principe que notre but était avant tout d'analyser la langue d'Appien, nous avons élaboré un système de lemmatisation qui tient compte de l'usage propre à cet auteur. C'est pourquoi nous avons parfois adopté une attitude différente selon que les formes avaient une ou plusieurs orthographes dans l'œuvre; mais ce traitement distinct

²⁰ Il est peut-être abusif de parler de noms composés, dans la mesure où le grec ne connaît pas l'usage moderne du trait d'union, qui rend les termes d'une expression solidaires, encore qu'il ne constitue pas, d'un point de vue diachronique, un critère absolu d'indissociabilité de l'expression.

trouve un point de convergence dans un *index nominum* latin où on a fourni, pour chaque nom, la (ou les) graphie(s) attestée(s), ce qui permet de retrouver aisément les occurrences d'un nom dont les formes n'auraient pas été réunies en un même endroit.

Noms à graphie unique

Les noms à graphie unique ne posent guère de problèmes, car la plupart sont bien attestés en grec classique. Dans ce cas, le lemme proposé reflète fidèlement leur morphologie et leur orthographe. Pour les noms étrangers au grec, le même principe a été observé, même si la seule graphie présente dans l'œuvre s'écarte d'une transcription "canonique". Par exemple, si nous avons lemmatisé la forme Ἰάνουκλον (seule attestée) à Ἰανίκουλον (*Ianiculum*), il aurait aussi fallu lemmatiser Βρύττιος, désignant non pas un habitant du Bruttium, mais *Q. Braetius*, à Βραίτιος. Cette démarche nous paraissait d'autant moins souhaitable que, dans bien des cas, il est impossible de déterminer si telle orthographe particulière doit être imputée à l'auteur lui-même ou aux aléas de la tradition manuscrite. Par souci de cohérence, nous avons donc préféré respecter l'usage d'Appien et retenir, pour le lemme, la seule graphie attestée. Ainsi, Βύβλος (*Bibulus*) a été lemmatisé sous cette forme (et non sous Βίβουλος).

Le seul cas où nous avons dérogé à cette règle est celui de la transcription du *V* latin. L'usage est ici flottant, au point que des mots de même famille peuvent avoir tantôt une seule transcription (Βαλερία), tantôt deux (Βαλέριος, Οὐαλέριος). Cependant, la plupart des formes en B- sont confinées aux livres transmis par la seule tradition indirecte. Nous avons dès lors uniformisé la présentation des lemmes en adoptant partout l'orthographe la mieux attestée chez Appien (Οὐ-), en étendant ce principe aux formes à graphie unique en B- : on ne trouvera donc que les lemmes Οὐαλερία et Οὐαλέριος, avec les renvois nécessaires. Le même principe vaut aussi pour le -u- en position médiane : la forme Βέσβιος (*Vesuvius*) a été lemmatisée à Οὔεσούουιος.

Noms à graphies multiples

L'analyse des noms à graphies multiples a été résolue en deux étapes. Constatant tout d'abord que ces variations s'expliquent souvent pour des raisons étrangères à l'usage de l'auteur (tradition manuscrite indirecte, corrections²¹, citations), qui

²¹ Plusieurs d'entre elles révèlent, à l'occasion, une certaine incohérence dans le travail des éditeurs, qui corrigent le texte en invoquant l'usage de l'auteur, mais parfois au nom de principes qu'un examen attentif de la tradition manuscrite ne confirme pas.

créent en quelque sorte une fausse diversité, nous avons préféré réunir ces formes sous un même lemme, sachant que des indications relatives à l'état du texte figureraient en regard dans la concordance. Afin de mieux refléter l'usage d'Appien, nous avons toujours adopté la graphie présumée authentique, c'est-à-dire celle de l'auteur. Ainsi, un nom comme *Albinovanus*, attesté sous les formes Ἰαλβενουανός et Ἰαλβινοουανός, a-t-il été classé sous le lemme Ἰαλβενουανός, qui est la seule graphie d'Appien (Ἰαλβινοουανός étant toujours une correction des éditeurs); les formes Ἰαδριανός et Ἰαδριανός (Hadrien) ont été lemmatisées à Ἰαδριανός pour la même raison. Ce système a permis de résoudre, en réalité, la plupart des problèmes rencontrés.

Dans un second temps, nous avons traité les noms à graphies multiples que le silence de l'apparat critique invite à considérer comme "originelles". Ils peuvent être répartis en deux groupes, en fonction de la nature du phénomène.

Les uns offrent une variante orthographique sans incidence sur leur déclinaison, qui s'explique soit par des raisons d'ordre phonétique (iotacisme, traitement des géminées, etc.), soit par l'usage indécis des textes littéraires en matière de transcription des noms propres latins (transcription du *u* par β ou ου, du *au* par αυ ou ω, etc.). Afin de ne pas surcharger la concordance par de multiples renvois, nous avons adopté un lemme unique pour ces formes, en utilisant à chaque fois le critère qui nous paraissait le plus pertinent : usage de l'auteur, fidélité de la transcription, etc. Par exemple, les formes Βάσιλος–Βάσιλλος, Λέντουλος–Λέντλος, Λούκιος–Λεύκιος et Λούκουλλος–Λεύκολλος ont été lemmatisées à Βάσιλος, Λέντουλος, Λούκιος et Λούκουλλος, dont la graphie est plus conforme à l'orthographe latine courante (*Basilus*, *Lentulus*, *Lucius*, *Lucullus*); Βαλέριος et Ουαλέριος à Ουαλέριος, la graphie ου étant la plus répandue dans l'œuvre; *Helvius*, attesté sous les formes Ἰαλβίος et Ἰαλουίος, a été lemmatisé sous la seconde graphie. A l'inverse, si toutes les occurrences de Κλαύδιος ont été lemmatisées à Κλαύδιος, celles de Κλώδιος ont été distinguées selon que le personnage s'appelle *Claudius* ou *Clodius*, de façon à conserver les implications politiques et sociales propres à ces noms.

Les autres noms, qui constituent une infime minorité, offrent, en plus d'une variante orthographique, une modification de la terminaison qui détermine leur appartenance à telle ou telle déclinaison. Dans ce cas, nous avons respecté les principes généraux de lemmatisation, en donnant la priorité à l'analyse morphologique du mot et en distinguant au besoin plusieurs lemmes. Ainsi, les formes Ἰαμίλχαρ (-αρος) et Ἰαμίλχας (-α) ont été lemmatisées séparément, car elles relèvent de paradigmes différents, bien qu'elles désignent le même personnage. Là aussi, les renvois nécessaires ont été indiqués.

Lemmes homographes et homonymes

Le seul moyen de distinguer avec certitude deux ou plusieurs lemmes homographes est de recourir à l'étymologie. Dans la mesure du possible, nous avons privilégié la résolution explicite de l'homographie en précisant le genre ou le génitif des substantifs, les trois genres des adjectifs, la conjugaison des verbes, l'étymologie du mot ou, à défaut, sa catégorie grammaticale. Ainsi, ἄλς (ὀ) s'oppose à ἄλς (ῆ), δέω (δεήσω) à δέω (δήσω), ἄπειμι (εἶμι) à ἄπειμι (εἴμι), etc.

En ce qui concerne les lemmes homonymes, que l'étymologie ne permet pas de distinguer, nous avons estimé que l'analyse strictement formelle d'une œuvre historique devait être complétée par un traitement plus approfondi des noms propres. Par exemple, comment imaginer, sans identification préalable, que parmi les 413 formes Καίσαρος (apparemment toutes au génitif) puisse se cacher un personnage répondant au nom très improbable de *Caesarus* ou que les Πομπηαῖοι désignent tantôt les habitants de Pompéi, tantôt les partisans de Cn., voire de Sex. Pompée?

Nous avons d'abord distingué les homonymes désignant des réalités de nature différente (personnages, notions géographiques, etc.) par l'adjonction, à côté du lemme, d'une indication comme ἀνήρ, ὄρος, πόλις, ποταμός, etc. Conscient qu'une analyse complémentaire des homonymes de même nature ne pouvait obéir aux procédures classiques de lemmatisation, nous les avons distingués en recourant, au sein d'un même lemme, à un système d'identification par indices numériques qui renvoie l'utilisateur à l'*index nominum* en fin de volume.

Un cas d'homonymie a fait l'objet d'un traitement particulier. Certains adjectifs dérivés de noms ethniques sont devenus aussi, en latin, des *agnomina* (Βιθυνικός, Ἰσπανός, etc.). Dans ce cas, nous avons préféré distinguer les deux emplois du mot en adoptant deux lemmes différents. Ainsi, la forme Βιθυνικός a été analysée tantôt comme un adjectif (lemme : Βιθυνικός, -ή, -όν), tantôt comme un substantif (lemme : Βιθυνικός (ὀ)), selon qu'il s'agit de l'ethnique ou de l'*agnomen* (p. ex., *P. Clodius Bithynicus*). Cette double analyse, qui peut paraître arbitraire, rend compte d'une modification grammaticale que le *nomen* lui-même a connue. Si, à l'origine, celui-ci est bien un adjectif, il n'est plus employé comme tel, à l'époque classique, que dans quelques cas précis (*gens Iulia*, *lex Iulia*, *forum Iulium*, etc.); pour le reste, il fonctionne comme un véritable substantif²². Il nous a donc paru souhaitable de fournir une même analyse grammaticale pour les *tria nomina*, en les considérant tous comme des substantifs.

²² Cf. W. SCHULZE, *Zur geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, Weidmann, 1904, pp. 510–513; K. MEISTER, *Lateinisch-griechische Eigennamen*, Leipzig, Teubner, 1916, pp. 81–98.

Index des noms propres

Comme nous l'avons exposé plus haut, il nous a paru indispensable de compléter la concordance d'un historien par un index des noms propres, d'autant plus qu'on ne dispose actuellement d'aucun *index nominum* établi sur l'édition de la *Bibliotheca Teubneriana*. Nous avons donc constitué un nouvel index des noms propres à partir de la concordance, ce qui offre une garantie d'exhaustivité. Les noms y apparaissent sous leur forme latine courante avec, en regard, leur(s) correspondant(s) grec(s) dans l'œuvre. Ainsi, pour localiser aisément dans la concordance les occurrences du *cognomen* "Bibulus", il suffit de consulter l'index pour savoir qu'elles se trouvent sous Βύβλος, seule graphie attestée chez Appien.

L'élaboration d'un *index nominum* procède d'une double démarche, à la fois linguistique et historico-géographique. Pour chaque nom, il faut non seulement choisir la forme ou la graphie la plus conforme à l'usage latin, mais encore identifier aussi précisément que possible la réalité ainsi désignée. C'est dire que ce travail nécessite le recours à des ouvrages de nature très différente. On a déjà signalé les multiples problèmes que pose l'absence d'un dictionnaire onomastique grec fiable. Cette remarque vaut également pour le domaine latin. Le monumental *Thesaurus linguae latinae* n'est guère utile pour la circonstance, car il a cessé très tôt d'accueillir les noms propres²³. L'*Onomasticon totius latinitatis* de G. PERIN²⁴, plus complet, n'est pas un instrument suffisamment fiable pour servir de guide. En l'absence de dictionnaire de référence, le guide le plus sûr en matière de toponymie latine reste encore le lexique de J.G.Th. GRAESSE – F. BENEDICT – H. PLECHL²⁵.

Pour les questions d'anthroponymie et de prosopographie, nous avons constamment utilisé la *Real-Encyclopädie* — chaque nom est fourni dans l'index avec le numéro d'ordre de la *R.E.* et classé en fonction de ce critère — et l'ouvrage de T.R.S. BROUGHTON²⁶. L'identification des proscrits de 82 et 43, dont Appien fournit à lui seul plus de la moitié des noms, est fondée sur l'étude exhaustive de Fr. HINARD²⁷. Par ailleurs, nous avons eu recours à maintes reprises à des ouvrages plus spécifiques traitant de tel aspect particulier de l'histoire romaine.

²³ Les deux premiers volumes (A-B, 1900–1906) comportaient les noms propres; ensuite, seules les lettres C et D ont fait l'objet de volumes séparés (1913, 1923).

²⁴ Ce dictionnaire, publié entre 1913 et 1924, constitue les vol. 5 et 6 du *Lexicon totius latinitatis* d'E. FORCELLINI, éd. Fr. CORRADINI – G. PERIN, 4 vol., Padoue, 1864–1887 [réimpr. 6 vol., Bologne, Forni, 1965].

²⁵ *Orbis Latinus. Lexikon lateinischer geographischer Namen des Mittelalters und der Neuzeit*, 4^e éd., 3 vol., Brunswick, Klinckschardt & Bierman, 1972. Malgré son titre, cet ouvrage extrêmement riche contient pratiquement tous les toponymes de l'antiquité romaine.

²⁶ *Magistrates of the Roman Republic*, 3 vol., New York – Atlanta, 1951–1986.

²⁷ *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Paris, Ecole Française de Rome, 1985.

Enfin, pour les problèmes relatifs à la topographie (localisation de villes, de peuples, etc.), nous avons utilisé les atlas de H. BENGTON – V. MILOJCIC²⁸ et de N.G.L. HAMMOND²⁹, ainsi que le précieux lexique de M. BESNIER³⁰.

*

* *

Sans vouloir ranimer le vain débat qui oppose les partisans de l'index à ceux de la concordance, nous concluons en montrant l'intérêt pratique qu'offre la seconde formule. La présence d'un contexte, qui caractérise la concordance, est l'élément le plus controversé de ce genre d'ouvrage. On lui reproche souvent d'être arbitraire et de ne pas prendre en compte les "unités de sens". Il est vrai que le contexte créé automatiquement et limité à une ligne ne respecte pas ces unités, généralement assimilées aux phrases, et ne suffit pas toujours à comprendre le texte et à justifier grammaticalement la forme isolée. Pour tenter de remédier à ce défaut, on a notamment produit des concordances à contexte "optimal", articulé autour des ponctuations fortes, ce qui, en réalité, ne modifie pas la qualité du travail, mais déplace simplement les limites qu'il s'assigne tout en augmentant sa taille de façon inutile.

Il ne nous paraît pas souhaitable de confondre ainsi en un seul instrument la concordance d'une œuvre et cette œuvre elle-même. Le rôle d'un relevé lexicologique n'est pas de se substituer au texte, et il ne dispense en rien de se reporter à l'édition; la présence d'un contexte (dans notre ouvrage, environ 100 caractères), même si elle peut constituer pour certains une incitation à la paresse, n'en constitue pas moins une aide précieuse pour orienter la recherche et permet souvent de sélectionner un nombre réduit d'occurrences pertinentes.

Nous n'en donnerons qu'un seul exemple, bien choisi et représentatif du type de questions que le philologue se pose sans cesse. Que signifie chez Appien les mots ἡ μεγάλη ἀρχή dans un contexte romain? Si le sens de "royauté" est bien attesté,

²⁸ *Grosser historischer Weltatlas, I. Vorgeschichte und Altertum*, 6^e éd., Munich, Bayer. Schulbuch-Verlag, 1978.

²⁹ *Atlas of the Greek and Roman World in Antiquity*, Park Ridge, Noyes Press, 1981 (environ 10 000 entrées).

³⁰ *Lexique de géographie ancienne*, Paris, Klincksieck, 1914. Il s'agit en fait d'un dictionnaire commenté des noms contenus dans l'*Atlas antiquus* d'A. VAN KAMPEN (9^e éd., Gotha, J. Perthes, 1912). – L'ouvrage récent de M. GRANT (*A Guide to the Ancient World. A Dictionary of Classical Place Names*, New York, H.W. Wilson, 1986), qui envisage les principaux sites de l'antiquité gréco-romaine, est beaucoup moins riche (900 noms) que le lexique de M. BESNIER (7 000 noms).

mais seulement pour désigner des monarchies étrangères, s'agit-il, à Rome, d'une expression technique désignant uniquement la magistrature suprême et s'applique-t-elle au seul domaine politique (dictature et/ou consulat) ou à d'autres aussi (grand pontificat), etc.? En consultant un index de l'oeuvre pour rechercher les occurrences de mots aussi fréquents que μέγας et ἀρχή, on obtiendra respectivement 247 et 446 occurrences. Si l'index est quelque peu perfectionné (notamment si les occurrences du lemme sont classées par formes, ce qui n'est pas toujours le cas), on pourra d'emblée éliminer les occurrences du masculin et du neutre de μέγας, ainsi que les formes de pluriel des deux termes (mais cette opération est plus audacieuse, car on estime alors a priori que les éventuelles attestations de μεγάλοι ἀρχαί ne sont pas intéressantes) : néanmoins, il reste encore, au singulier, 43 occurrences de l'adjectif au féminin et 407 du nom. La recherche est donc loin d'être terminée : il faut consulter 43 passages de l'oeuvre, pour s'apercevoir que seuls 4 d'entre eux contiennent les deux termes (*Carth.*, 180; *Mithr.*, 15; *BC1*, 480; *BC2*, 351); mais il apparaît, à la lecture de ces passages, qu'Appien emploie également l'expression ἡ μεγίστη ἀρχή, dont le sens pourrait bien éclairer celui de la première. Il faut recommencer la recherche et le même index fournira 30 occurrences du superlatif féminin singulier de μέγας, parmi lesquelles, après consultation de l'édition, on en isolera 6 où les deux termes sont associés (*Carth.*, 363, 629; *Syr.*, 192, 194; *BC1*, 275, 479), dont 2 dans un contexte romain. Animé d'un louable scrupule, on est tenté de vérifier si l'expression μειζων ἀρχή, qui paraît ne pas avoir de sens particulier, n'est toutefois pas attestée : à nouveau, on trouve 27 occurrences du comparatif, dont 1 se révélera intéressante (*Préf.*, 14).

Par la concordance, on obtiendra le même nombre d'occurrences, mais la présence du contexte permettra de sélectionner très vite les emplois de l'expression. Cette recherche rapide permettra par ailleurs d'isoler du premier coup les 2 emplois de μεγάλοι ἀρχαί (*Préf.*, 42; *Carth.*, 628). Cependant, il n'y a pas de miracle en philologie. Dans un cas, le contexte (16 mots) n'est pas suffisamment large pour accueillir le substantif que μεγάλη qualifie et le recours à l'édition est obligatoire pour déterminer si on a affaire à l'expression en cause (*Carth.*, 520, où le mot πόλις, sous-entendu, doit être repris dans la phrase précédente). Le temps gagné par la consultation de la concordance permet de réaliser, dans les mêmes délais, une seconde recherche sur d'autres associations de termes intéressantes que l'on avait repérées lors de la première opération : αὐτοκράτωρ ἀρχή (*BC5*, 119, ...), ἐπώνυμος ἀρχή (*BC4*, 215, ...), μοναρχικὴ ἀρχή (*BC3*, 22, ...), μεγίστη ἱερωσύνη (*BC1*, 403), etc.

Le bon sens impose de conclure que le recours à l'index nécessite souvent un travail de vérification fastidieux et ingrat, et que la tentation est grande de renoncer

à le mener à son terme, diminuant ainsi la valeur de la recherche. La concordance aussi a ses limites; elle ne peut répondre à toutes les questions, mais dès lors qu'elle réunit les qualités qu'on est en droit d'exiger de ce type d'ouvrage (exactitude et exhaustivité), c'est bien moins l'outil qui est bon ou mauvais que la méthode de travail.